



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection du président et du vice-président

Le mercredi 29 novembre 1989 — No 1

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CC-1
Élection du vice-président	CC-1

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée
M. Réjean Doyon, président de la commission
M. Roger Paré, vice-président

M. Yvon Lemire
M. André Boulerice

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1000, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 26
Québec, (Québec)
G1R 6E8 Tél. 418-643-2754

Courier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mercredi 29 novembre 1989

Élection du président et du vice-président de la commission

(Dix-sept heures quarante-six minutes)

Le Président (M. Saintonge): Je déclare donc la séance de la commission de la culture ouverte. Notre mandat: la commission de la culture est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappelle la procédure. Selon l'article 135 du règlement, "le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire" et, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que le poste de président de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle.

Je suis maintenant prêt à recevoir toute candidature au poste de président de la commission.

Élection du président

M. Lemire: Je propose, M. le Président...

Le Président (M. Saintonge): Un instant, là, j'ai un blanc de mémoire!

M. Lemire: Je suis trop rapide! De Saint-Maurice.

Le Président (M. Saintonge): De Saint-Maurice. M. le député de Saint-Maurice.

M. Lemire: M. le Président, ça me fait plaisir de vous proposer comme président de la commission de la culture M. Réjean Doyon, qui est député de Louis-Hébert et qui a été élu pour un troisième mandat. Comme je connais M. Doyon depuis quelques années, c'est un député qui a toujours été très sérieux dans ses engagements et dans son travail de député, et je suis persuadé qu'il fera un très bon président.

Le Président (M. Saintonge): Je vous remercie, M. le député de Saint-Maurice. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que la proposition de M. le député de Saint-Maurice pour que M. le député de Louis-Hébert devienne président de la commission de la culture est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. En conséquence, je déclare donc le député de Louis-

Hébert, M. Réjean Doyon, président de la commission de la culture. Tout en le félicitant, je l'invite maintenant à prendre le fauteuil du président pour procéder à l'élection du vice-président ou de la vice-présidente.

Le Président (M. Doyon): Chers membres de la commission, mes premiers mots, bien sûr, seront pour vous remercier de la confiance que vous me faites et vous assurer que je ferai en sorte de ne pas vous décevoir. Les débats que j'aurai à diriger, ça se fera dans l'impartialité et la neutralité la plus absolue, dans le respect des droits qui sont les droits uniformes de tous les parlementaires des deux côtés de la Chambre. Les commissions parlementaires, comme vous le savez, parce que nous sommes ici, pour plusieurs d'entre nous, des députés d'expérience, ont un rôle particulièrement important à jouer dans le processus parlementaire. Très souvent, ce rôle est effacé, mais il est très important. L'adoption des lois, de même que les consultations qui sont tenues se font en commission parlementaire et c'est là une occasion pour les députés de faire valoir leur point de vue et, très souvent, d'obtenir des changements aux lois ou des renseignements supplémentaires de la part des invités des commissions. C'est pour ça que j'encouragerai tout le monde à une participation active, à une participation disciplinée. Je suis très sensible à la confiance que vous me faites et je vous en remercie.

Élection du vice-président

Maintenant, je vous inviterais à me faire une proposition en ce qui concerne une candidature au poste de vice-président.

M. Boulcier: M. le Président, puisqu'il semble que c'est le parti d'Opposition qui cumule les postes de doyens, alors, je la ferai à titre de doyen de cette commission de la culture. Vous me permettez, avant de vous soumettre une proposition, effectivement, de vous féliciter et je crois bien être le porte-parole unanime de mes collègues pour le faire.

Vous accédez, M. le député de Louis-Hébert, à la présidence d'une des commissions - nulle offense à toutes les autres commissions de cette Assemblée - les plus prestigieuses, une commission noble dans ses propos et ses actions, puisque nous avons à nous occuper des choses de l'esprit. Nous avons également à nous occuper des individus comme tels, puisque cette commission fait appel également au dossier des communautés culturelles et de l'immigration. Dieu sait que c'est un dossier important pour la société québécoise. Cette commission, M. le

Président, s'est toujours déroulée sous le signe de la convivialité. Ce n'est pas une commission conflictuelle comme certaines, peut-être, peuvent l'être, mais c'est une commission qui a toujours été beaucoup plus consensuelle que conflictuelle avec - je vois *mon* collègue, le député de Richelieu, abonder dans mon sens - une espèce de convivialité qui s'est développée entre les membres, un esprit tout à fait exceptionnel et, forcément, du président, une certaine latitude.

Je ne le vous cacherai pas - et ce n'est pas pour minimiser vos qualités, je sais qu'elles sont nombreuses - nous avons vécu durant quatre ans une présidence qui était celle de notre collègue, le député de Bourget, de notre ami Claude Trudel - je voulais bien employer son prénom - parce que nous avions envers lui un grand sentiment d'amitié. Je suis persuadé que le travail précédent saura Inévitablement se transmettre entre vos mains et que la commission de la culture va continuer à être une commission je dirais même courue, parce que bien de nos collègues envient notre présence à cette commission.

Alors, maintenant, pour le point principal, au nom de Mme la députée de Verchères, au nom de mon collègue, le député de Mercier qui, malheureusement, n'est pas avec nous actuellement, mais qui m'a bien fait parvenir son message, et de mon collègue, le député de Gouin, qui est sans aucun doute le plus jeune membre de cette commission... C'est un défaut dont il se corrigera tous les jours, j'en suis persuadé. Nous, on aimerait bien "stopper" cette progression, mais cela nous apparaît impossible. Alors, M. le Président, je proposerai la candidature d'un député qui, à cause des nombreuses activités qu'il a assumées à l'intérieur du groupe parlementaire du Parti québécois, n'a peut-être pas été amené à parler très souvent de la culture, mais l'a fait très souvent dans nos conversations privées et celles que l'amitié que nous nous portons mutuellement a provoquées. C'est un homme très profondément attaché à la culture québécoise et aussi ouvert à la culture des autres. Alors, c'est avec énormément de plaisir que je vous propose la candidature du député de Shefford comme vice-président de la commission de la culture.

Le Président (M. Doyon): Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je n'en entends aucune.

Des voix: Non.

Le Président (M. Doyon): Je déclare donc la proposition qui a été faite comme étant la seule et, par voie de conséquence, le député de Shefford est donc élu à l'unanimité vice-président de cette commission.

Vous me permettrez, M. le Président, avant de lui céder la parole, de m'en réjouir au nom

de tous. Je connais le député de Shefford depuis plusieurs années. Nous avons siégé à diverses commissions ensemble. C'est un travailleur acharné, c'est aussi quelqu'un qui est assidu. C'est quelqu'un qui ne compte pas ses heures, très souvent, je dois le reconnaître à notre grand désespoir, car nous sommes du côté du pouvoir, mais je dois reconnaître que c'est là une qualité et non un défaut. Alors, je suis très heureux de l'avoir comme colistier et je suis sûr qu'ensemble nous ferons un travail qui sera à la hauteur de vos attentes.

J'en profite aussi en terminant, pour ne pas allonger les choses inutilement, pour dire que je m'associe aux propos du député de Sainte-Marie-Saint-Jacques en ce qui concerne mon prédécesseur, M. Trudel, ancien député de Bourget. Je sais qu'il a fait un travail absolument extraordinaire, absolument remarquable. Il a passé quatre ans à s'occuper activement du bien-être des artistes, à faire en sorte que les arts, que les communications, que l'immigration soient une véritable préoccupation gouvernementale. Et il a fait avancer, dans plusieurs cas, la cause et on lui doit beaucoup. Ma seule peine, c'est qu'il ne soit plus là et l'espoir qui me permet de continuer, c'est qu'il va sûrement inspirer les actions de cette commission et m'inspirer aussi comme votre président. Alors, si M. le député de Shefford a quelques mots à dire, je lui cède la parole avant d'ajourner.

M. Paré: Oui, merci M. le Président. Effectivement, ça va être très court, pour remercier d'abord les membres de la commission de leur appui pour le poste de vice-président de la commission de la culture, pour vous féliciter et vous offrir, M. le Président, ma collaboration comme vice-président. Je sais qu'on va devoir travailler de façon très régulière ensemble comme exécutif, probablement, de cette commission. J'ai eu la chance de le vivre très souvent avec d'autres de vos collègues sur différentes autres commissions, mais à la culture, c'est la première fois. Non seulement je n'ai été ni président ni vice-président, mais même pas membre de cette commission. Donc, pour moi, au niveau des commissions, c'est un nouveau champ d'activité qui s'ajoute et je suis bien content. Mais cela ne veut pas dire, pour autant, que la culture n'est pas intéressante ou ne m'a pas intéressé. Je dois vous dire que je voudrais bien faire un peu de publicité. Je n'en ferais pas beaucoup, mais je veux juste vous rappeler que le Festival international de la chanson, c'est à Granby que ça se passe et c'est le plus grand festival de la relève artistique francophone au monde. Donc, on s'en est occupé, mais ailleurs, à l'extérieur de la commission; à partir de maintenant, on va aussi s'en occuper ici même. C'est avec acharnement, dévouement, mais dans le but de produire positivement que j'accepte ce poste de vice-

président de la commission. Ça va être un plaisir pour moi de participer au maximum, dans la mesure du possible, à tous les débats. Je vous offre encore une fois ma collaboration, M. le Président, et mes remerciements aux membres de la commission.

Une voix: Rien que ça?

M. Paré: Court et clair.

Le Président (M. Doyon): Merci beaucoup, M. le député. J'ai une demande, en terminant, du député de Sainte-Marie-Saint-Jacques et je lui cède la parole pour quelques instants.

M. Boulerice: Deux brèves choses, M. le Président. Une grande commission appelle à de grandes traditions. J'aimerais vous informer, au nom de tous mes collègues qui ont connu cette commission, que le président a le devoir d'offrir aux séances de la commission du chocolat et des bonbons de très bonne qualité.

Sur un ton un peu plus sérieux, je pense que la commission va aborder ses travaux pour cette 34e Législature avec confiance et sécurité, puisqu'on a encore avec nous Mme Tanguay comme secrétaire permanente de la commission.

Le Président (M. Doyon): Ce dont il faut se réjouir, tout le monde ensemble. Je suis content qu'elle demeure avec nous et je suis sûr qu'elle va trouver parmi les membres de la commission la même collaboration qui a été celle qu'elle a connue auparavant. Alors, merci. On est heureux de vous avoir, Mme Tanguay.

On est au moment où on ajourne l'assemblée sine die.

(Fin de la séance à 17 h 58)